GATINEAU

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION SUR LES TRANSPORTS, LES DÉPLACEMENTS DURABLES ET LA SÉCURITÉ (CTDDS)

4e séance – 24 septembre 2026 – 15 h 05 à 17 h 47

Salle Mont-Bleu, 1er étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Catherine Craig-St-Louis, présidente et conseillère municipale – District du Carrefour-de-l'Hôpital (13)

Isabelle N. Miron, vice-présidente et conseillère municipale – District de l'Orée-du-Parc (9)

Edmond Leclerc, membre élu et conseiller municipal – District de Buckingham (19) - En visioconférence

Pier-Adam Turcotte – Action Vélo Outaouais - En visioconférence

Myriam Nadeau – Réseau des centres d'expertise en mobilité - En visioconférence

Alexandre Wolford, membre citoyen - En visioconférence

Émilie Rachiele-Tremblay, membre citoyenne

Christine Charlebois, représentante des enjeux d'accessibilité

Jamila Ketwan – membre citoyenne

Secrétaire

Anick Fortin, coordonnatrice aux comités et commissions — Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Claude Martine, directeur par intérim - Service de la mobilité (SM)

Nadine Lafond, cheffe de service, planification – SM

Geneviève Emery, cheffe de service par intérim – SM

Thierry Clément, coordonnateur, planification – SM

Cheick Sidya Tékéte, coordonnateur – Transports intelligents - SM

Mathieu Desrosiers, inspecteur-chef - SPVG

Valérie Maisonneuve, adjointe administrative aux comités et commissions - DE

Invités

Stéphane Blais, directeur de l'expertise et de la recherche, Vélo Québec

Jean-François Rheault, président-directeur général, Vélo Québec

Clémentine Hauret, chargée de projet recherche, Vélo Québec

Autres personnes présentes

Michael Korhonen, conseiller municipal, District de Masson-Angers (18) - En visioconférence

Antoine Crémer, conseiller politique, mairie

Cédric Téssier, conseiller stratégique, mairie

Mathieu Bélanger, journaliste, Journal Le Droit - En visioconférence

Christian Schingh-Laniel - En visioconférence

3 Citoyens

ABSENCES :
Jolaine Bouwo Sihomnoue – membre citoyenne

---

1. **Constatation du quorum et ouverture de la séance**
La présidence constate le quorum et ouvre la séance publique en mode hybride à 15 h 05. La séance sera enregistrée et disponible sur le site web de la Ville.

La présidente informe les membres de la nomination de deux nouvelles membres citoyennes, Mesdames Jolaine Bouwo Sihomnoue et Jamila Ketwan, et leur souhaite la bienvenue au sein de la Commission.

2. **Adoption de l'ordre du jour**
Un ajout est souhaité au point divers à la section 10.2 : Communauto

Il est proposé par Catherine Craig-St-Louis
Appuyé par Isabelle N. Miron

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**
Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. **Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 21 mai 2026**
Le procès-verbal de la séance tenue le 21 mai 2026, dont la validation s'est faite par courriel, est déposé.

Un suivi est effectué relativement à la recommandation de la Commission concernant le 6e pont dans l'Est lors de la séance tenue le 21 mai 2026. La présidence informe les membres que des démarches ont été réalisées auprès de la Commission de la capitale nationale (CCN), notamment par l'entremise de la mairesse et par l'envoi d'une invitation officielle visant à permettre des échanges avec la Commission. Elle précise que la correspondance transmise à la CCN sera acheminée aux membres pour information. À la date de la séance, aucune confirmation de participation ni échéancier n'avait toutefois été reçu.

Des préoccupations sont exprimées relativement au fait que cette recommandation n'a pas encore été soumise au conseil municipal. En réponse, la présidence précise que plusieurs recommandations de la Commission demeurent en attente de traitement et a réitéré son engagement à assurer le suivi du dossier et à tenir les membres informés de tout développement. Il est ajouté que si une présentation devait avoir lieu ultérieurement et qu'elle nécessite une modification au plan de travail, une demande sera soumise en conséquence.

5. **Période de questions du public**
Christian Schingh-Laniel a exprimé ses préoccupations concernant l'absence d'un lien cyclable sécuritaire entre les secteurs de Masson-Angers et de Gatineau. Il a souligné que le corridor actuel, situé sur l'accotement de la route 148, présente plusieurs enjeux de sécurité, notamment la vitesse élevée de la circulation, l'absence de protection physique et la présence fréquente de débris. Il a également

mentionné l'existence d'une pétition réclamant l'aménagement d'un lien cyclable plus sécuritaire dans ce secteur.

Il est répondu que les interventions sont réalisées conformément au Plan directeur du réseau cyclable et que le corridor mentionné n'avait pas été identifié comme prioritaire lors de son élaboration. Il est ajouté que la réglementation exige une distance minimale de 1,5 m lors du dépassement des cyclistes et la Ville évaluera la possibilité de bonifier la signalisation afin de mieux rappeler la présence des cyclistes et les règles de partage de la route. L'administration a également invité les citoyens à signaler au 311 les problématiques liées aux débris ou à l'entretien du corridor afin que des interventions puissent être effectuées.

La présidence remercie le citoyen pour son intervention et indique que les préoccupations soulevées seront prises en considération dans les travaux futurs de la Commission.

La présidence fait ensuite lecture d'une question transmise par écrit par Jean-François Venne concernant la sécurité sur les pistes cyclables et les enjeux liés à la micromobilité. Deux questions sont adressées :

Question 1 : Est-ce que la recommandation formulée par la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité en mars 2025, visant l'adoption d'un règlement afin de faciliter les interventions des agents de la paix relativement à la vitesse et aux comportements dangereux sur les pistes cyclables mettant en péril la sécurité des usagers, a été entérinée par le conseil municipal?

Question 2 :
Serait-il possible que Gatineau transformer certains éléments de son guide de bonne conduite de vélo pour en faire un règlement municipal, notamment une limite de 20 km/h et l'obligation de dépasser par la gauche ?

En réponse à la question 1, il est mentionné que l'article 11.1 ajouté en octobre 2025 au règlement 302-006 interdit toute vitesse, tout comportement ou toute action pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité des personnes et des biens. Cette disposition permet au Service de police d'intervenir sur les réseaux concernés.

En réponse à la question 2, l'administration a indiqué que ces possibilités pourraient être examinées, en tenant compte des pouvoirs municipaux et policiers applicables aux pistes cyclables. Il est également mentionné que 18 requêtes ont été reçues relativement aux comportements cyclistes et que deux opérations d'application de la réglementation ont été réalisées, menant à l'émission de constats d'infraction. La présidente mentionne qu'elle poursuivrait le suivi de la micromobilité avec les directions territoriales et qu'un retour pourrait être fait ultérieurement sur l'efficacité des mesures et sur les questions soulevées par les personnes citoyennes.

La présidence informe finalement la Commission que les personnes inscrites à la période de questions, mais absentes lors de la séance, seront invitées à soumettre leur question lors d'une prochaine séance.

6. **Centre intégré de gestion de mobilité – Présentation**

La présentation vise à exposer sommairement la vision du Service de la mobilité quant à la mise en place éventuelle d'un Centre intégré de gestion de la mobilité

(CIGM) ainsi que les bénéfices potentiels d'une telle approche pour les usagers et les gestionnaires des différents réseaux de déplacement.

Cheick Sidya Tékéte, du Service de la mobilité, a d'abord présenté une mise en contexte. Il a précisé que l'objectif d'un éventuel Centre intégré de gestion de la mobilité serait de centraliser les données et les outils de gestion des déplacements afin d'améliorer la planification, la coordination et la prise de décision en matière de mobilité.

La présentation a mis en lumière plusieurs technologies déjà déployées par la Ville, notamment les systèmes de gestion des feux de circulation, les mesures de priorité accordées aux autobus et la préemption aux véhicules d'urgence, les outils de détection non intrusifs aux intersections ainsi que le déploiement progressif de caméras.

Les principaux enjeux liés à l'intégration des données et des systèmes, à l'exploitation optimale des outils technologiques ainsi qu'à la gouvernance et à la coordination des interventions ont également été présentés.

Selon la vision exposée, un CIGM permettrait de mieux intégrer les données de mobilité, de soutenir la prise de décision, d'améliorer la coordination entre les différents services municipaux et partenaires et de favoriser une gestion multimodale des déplacements.

Les représentants du Service ont toutefois précisé qu'il s'agit d'une vision à long terme. Aucun modèle d'implantation ni aucun financement n'ont été retenus à ce stade. Plusieurs scénarios demeurent à l'étude, notamment la création d'un centre physique, hybride ou entièrement virtuel.

Les discussions ont porté sur les coûts et le financement du projet, les enjeux de cybersécurité et de protection des renseignements personnels ainsi que sur l'utilisation des données pour soutenir la prise de décision et améliorer la sécurité routière.

Les membres ont également questionné la capacité du futur centre à répondre aux besoins de l'ensemble des usagers du réseau, notamment les piétons, les cyclistes et les usagers du transport collectif. Des échanges ont eu lieu sur l'utilisation des technologies de détection et sur le potentiel des données recueillies pour identifier de manière proactive les enjeux de sécurité et orienter les interventions de la Ville.

Enfin, plusieurs intervenants ont souligné l'importance que cette initiative s'inscrive dans une vision de mobilité durable et contribue à l'amélioration de la sécurité, de l'efficacité et de la qualité des déplacements pour l'ensemble des usagers.

7. Signalisation du réseau cyclable – Présentation

Thierry Clément, du Service de la mobilité, présente une proposition de stratégie d’implantation pour la signalisation du réseau cyclable. Cette démarche vise à bonifier la signalisation du réseau cyclable et à améliorer l'orientation des usagers. La réflexion s'appuie sur le Plan directeur du réseau cyclable et prévoit le déploiement graduel d'une signalisation uniforme sur les principaux axes du réseau.

La présentation expose également le concept d'un réseau cyclable supérieur reliant les principaux pôles et secteurs de la ville, inspiré des réseaux cyclables à haut niveau de service. Les prochaines étapes visent à définir les critères de ce réseau, à valider le concept avec les partenaires concernés et à planifier le déploiement progressif de la signalisation.

Les membres ont échangé sur les critères proposés pour définir le réseau cyclable supérieur et sur l'intégration graduelle des caractéristiques associées à un réseau cyclable à haut niveau de service. Des questions ont été soulevées quant à la mise en œuvre de la signalisation sur les axes existants, à la priorisation des interventions ainsi qu'à l'échéancier de déploiement. Les échanges ont également porté sur l'importance d'assurer la continuité des parcours, la sécurité et l'efficacité des déplacements à vélo.

Pause 16 h 30 à 16 h 45

8. État du vélo 2025 – Gatineau par Vélo-Québec - Présentation

Les représentants de Vélo Québec ont présenté les résultats de l'étude *État du vélo 2025* pour la ville de Gatineau et les comparent aux données provinciales. La présentation met en lumière la croissance de l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens et récréatifs, l'essor du vélo à assistance électrique ainsi que le développement du cyclisme hivernal.

Il est souligné que cette évolution s'appuie notamment sur l'expansion du réseau cyclable, la présence d'infrastructures séparées de la circulation automobile, l'entretien hivernal du réseau ainsi que les différentes politiques et initiatives mises en place par la Ville. Ils ont également rappelé l'obtention par Gatineau de la certification « Vélo sympathique » en 2024.

Plusieurs pistes d'action sont présentées afin de soutenir la pratique du vélo, notamment la poursuite du déploiement d'un réseau cyclable sécuritaire et continu, l'expansion du réseau hivernal, les activités d'éducation et de sensibilisation ainsi que l'implantation éventuelle d'un système de vélos en libre-service.

Les membres saluent la qualité des données présentées et soulignent l'importance de s'appuyer sur des données probantes pour orienter les décisions en matière de mobilité durable. Les échanges portent sur la croissance du vélo hivernal, le potentiel de transfert modal vers le vélo et les facteurs contribuant à l'augmentation de sa pratique à Gatineau.

Des questions sont également soulevées concernant la méthodologie utilisée pour évaluer le potentiel de remplacement de certains déplacements automobiles par des déplacements à vélo. Les discussions abordent enfin les enjeux de cohabitation entre les différents usagers du réseau cyclable, notamment avec l'essor des vélos à assistance électrique et des autres formes de micromobilité, ainsi que l'importance de maintenir des infrastructures sécuritaires et adaptées.

Christine Charlebois quitte à 17 h 22.

9. Suivi des dossiers généraux

9.1 Sécurité routière

Les membres échangent sur les récents événements ayant marqué l'actualité en matière de sécurité routière et sur les moyens de réduire les risques pour les usagers vulnérables. Les discussions portent notamment sur l'importance d'agir de façon proactive, de s'appuyer sur des données probantes et d'améliorer l'identification des secteurs présentant des enjeux de sécurité.

Différentes pistes de réflexion sont abordées, notamment l'utilisation de données pour mieux documenter les risques, la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation, l'aménagement d'infrastructures favorisant les déplacements actifs ainsi que le déploiement d'initiatives ciblées visant à améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Les membres soulignent enfin l'importance de poursuivre les efforts visant à renforcer la sécurité routière sur l'ensemble du territoire et à favoriser une approche préventive dans l'aménagement et la gestion du réseau de transport.

10. Divers

10.1 Suivi des recommandations, s'il y a lieu

La présidence informe les membres qu'aucun suivi particulier n'est requis à l'égard des recommandations de la commission. Elle présente toutefois certaines modifications réglementaires récemment adoptées par le conseil municipal en matière de circulation et de mobilité et apporte des précisions concernant l'abrogation de mesures temporaires mises en place durant la pandémie qui n'étaient plus en vigueur.

10.2 Communauto

La présidence informe les membres des récentes avancées concernant les services d'autopartage sur le territoire. Elle mentionne l'adoption de modifications réglementaires visant à faciliter l'implantation et l'exploitation de ces services dans différents secteurs de la ville.

Les membres échangent sur le potentiel de l'autopartage comme complément aux autres modes de transport durables et sur les possibilités d'élargissement du service à l'extérieur des secteurs actuellement desservis. Ils soulignent l'intérêt de poursuivre le développement d'alternatives à l'automobile individuelle afin de favoriser une offre de mobilité diversifiée sur le territoire.

11. Prochaine séance – 29 octobre 2026

La prochaine séance aura lieu le 29 octobre 2026.

12. Levée de la séance

Il est proposé par Myriam Nadeau
Appuyé par Jamila Ketwan

Et résolu que cette Commission lève la séance à 17 h 47.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la greffière

PRÉSIDENTE	SECRÉTAIRE
CATHERINE CRAIG-ST-LOUIS	ANICK FORTIN